

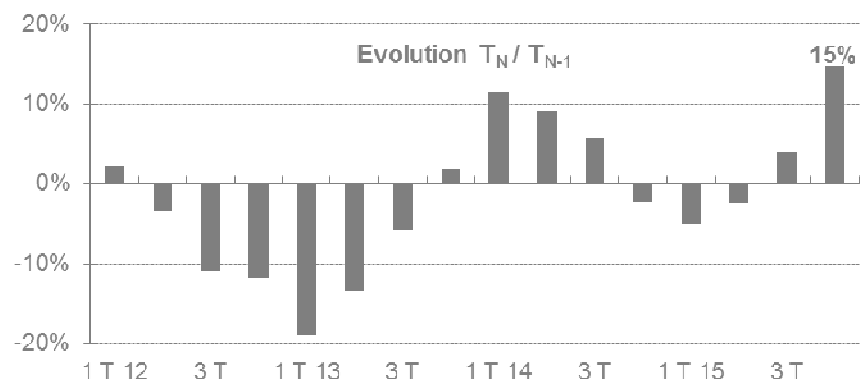
La campagne de BOREAL met en évidence un ralentissement du recul de l'activité d'entretien-rénovation au 4^{ème} trimestre 2015.

L'évolution de l'activité, mesurée en glissement annuel, passe de -4,9% au 3^e trimestre 2015 à -3,2% en valeur, et de -4,8% à -3,9% en volume. Sur la période des trois derniers mois de l'année, l'activité progresse de 17,2% par rapport au trimestre précédent : 16,5% en maison individuelle, 19,4% en logement collectif et 7,7% pour ce qui concerne spécifiquement le marché de la rénovation énergétique. La nuance apportée à ce chiffre met en lumière le 3^e trimestre impacté par les congés annuels. Le solde d'opinions des professionnels en prévisions d'activité pour le prochain trimestre reste négatif (-7%).

Sur les questions d'actualité, deux points à noter : le ralentissement marqué sur le trimestre de la formation professionnelle, liée notamment aux qualifications RGE et l'opinion dégradée des entreprises vis-à-vis du dispositif «éco-conditionnalité», 62% d'entre elles se déclarant réticentes (conditionnement des aides aux travaux d'efficacité énergétique au recours à des professionnels bénéficiant de la mentions RGE).

Le volume annuel de transactions dans le résidentiel ancien enregistre une belle progression en 2015

Pour la première fois depuis 3 ans, le niveau du marché de l'immobilier ancien a repassé la barre des 800 000 logements vendus (803 000). En 2013 et 2014, seuls 700 000 logements avaient changé de propriétaire.



A retenir ce trimestre

- **Au 1^{er} trimestre 2016, le moral des ménages mesuré par l'INSEE marque une baisse de 3 points par rapport au trimestre précédent.** Les opinions sur la situation financière personnelle sont stables mais celles sur les perspectives à venir chute jusqu'à perdre 7 points par rapport à décembre 2015.
- **Les enquêtes d'opinion de l'INSEE auprès des entreprises du bâtiment confirment la reprise de l'activité en logement neuf.** L'amélioration semble particulièrement sensible pour les entreprises de moins de 10 salariés, ce qui, selon l'enquête CAPEB, profite aux artisans maçons.

SOMMAIRE

p. 2	Environnement et déterminants du marché
p. 4	L'activité des entreprises au travers de BOREAL
p. 5	L'activité des artisans du bâtiment
p. 7	L'activité des entreprises suivant leur taille et par segment de marché

p. 8	L'évolution des prix des travaux
p. 9	Actualités

Après une légère baisse entre janvier et mars 2016 la confiance des ménages se stabilise.

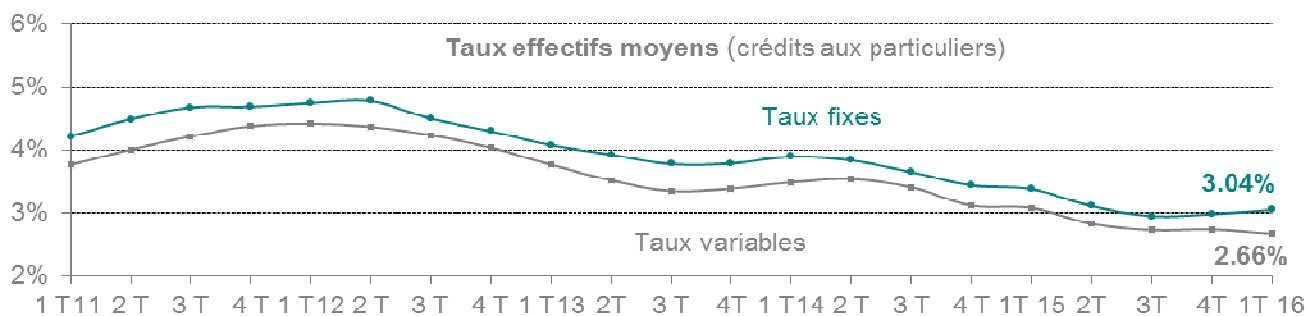
En avril 2016, l'indicateur qui la synthétise se maintient à 94. L'opinion des ménages sur leur situation financière personnelle passée est stable pour le 3^e mois consécutif. Concernant leur situation financière future, elle est quasi stable ces 3 derniers mois mais se situe à son niveau le plus bas depuis février 2015.

Opinion des ménages (soldes d'opinions)	Jan. 16	Fév.	Mars	Avr.
Indicateur synthétique (modifié en janvier 2011) (1)	97	95	94	94
Situation financière personnelle :				
- Evolution passée	-24	-25	-25	-25
Perspective d'évolution	-9	-10	-13	-14

Source : INSEE

(1) : Moyenne pondérée des soldes d'opinions sur la situation financière personnelle (passée et perspective), niveau de vie en France (passé et perspectives), perspectives de chômage, opportunité de faire des achats importants, capacité à épargner actuelle et à venir. Indicateur normalisé.

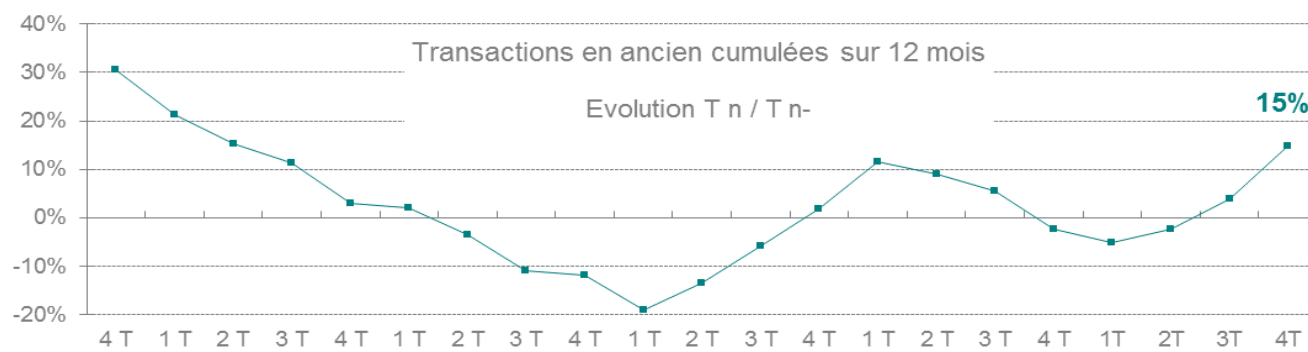
Les taux des prêts immobiliers accusent au 1^{er} trimestre 2016 des tendances inverses : les taux fixes augmentent de 0,07% tandis que les taux variables baissent de 0,07%.



Source : Banque de France

La reprise des volumes annuels de transactions engagée au 2^e trimestre 2015 s'accélère.

Le nombre de transactions réalisées au cours des 12 derniers mois est estimé en décembre à 803 000 contre 753 000 en septembre. Ce nombre était de 700 000 en décembre 2014.



Source : CGEDD d'après DGFIP (MEDOC) et bases notariales.

L'ACTIVITE DES ENTREPRISES AU TRAVERS DE BOREAL – 4E TRIMESTRE 2015

Des professionnels toujours moins pessimistes tandis que le recul de l'activité d'entretien-amélioration freine au 4^e trimestre 2015.

L'opinion des professionnels concernant l'évolution de leur activité du 4^e trimestre reste négative (- 4% en solde) mais s'est nettement améliorée au fil des campagnes BOREAL (-39% au 4^e trimestre 2014). Les entreprises de 20 salariés ou plus affichent même un solde positif (2%). Dans le même temps, le recul de l'activité entretien-amélioration (en glissement annuel) s'est un peu atténué, passant de -4,9% en valeur et -4,8% en volume au 3^e trimestre 2015 à respectivement -3,2% et -3,9% ce trimestre.

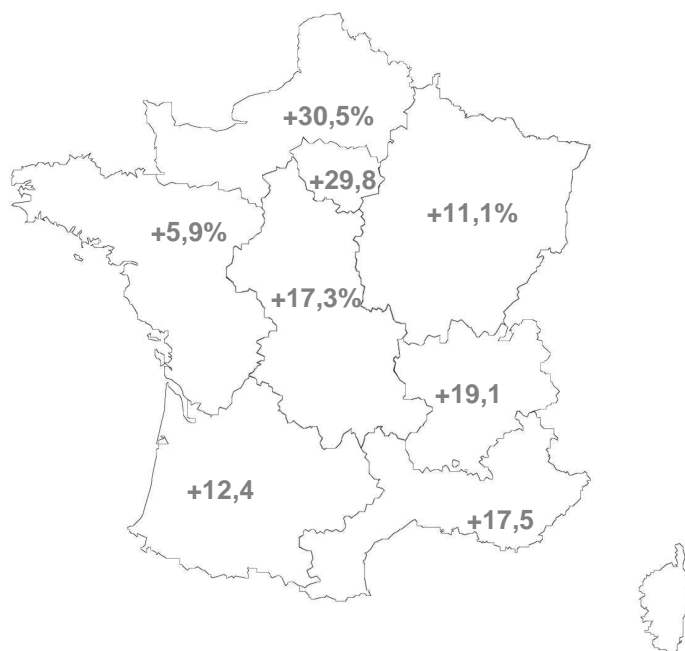
La contribution des entreprises de 0 à 9 salariés au marché de l'entretien amélioration du logement régresse ce trimestre (82% en valeur, contre 85% au 3^e trimestre), au profit de celle des entreprises de 20 salariés qui progresse de 2% pour atteindre 7%. Ces évolutions inversent celles du trimestre précédent.

Les perspectives pour le 1^{er} trimestre 2016 restent négatives sans toutefois se dégrader.

Le solde d'opinions sur les perspectives d'activité, tous établissements et corps de métiers confondus, perd 1 point pour atteindre -7%, ce qui confirme une amélioration initiée au 2^e trimestre. Comme au 3^e trimestre, les entreprises de 10 à 19 salariés ne prévoient pas d'augmentation de leur activité. Les autres entrevoient une baisse de 8% alors qu'au trimestre précédent, les entreprises de 20 salariés ou plus envisageaient une hausse de 2%. A l'exception du second œuvre technique, les soldes d'opinions ressortent à nouveau négatifs pour tous les corps de métiers concernant l'activité du 1^{er} trimestre 2016.

L'activité d'entretien-amélioration de maisons individuelles progresse sérieusement sur l'ensemble du territoire passant de -12,7% au 3^e trimestre 2015 à +16,5% ce trimestre.

Evolution de l'activité terminée en entretien-rénovation de maisons individuelles
En valeur (T / T-1)

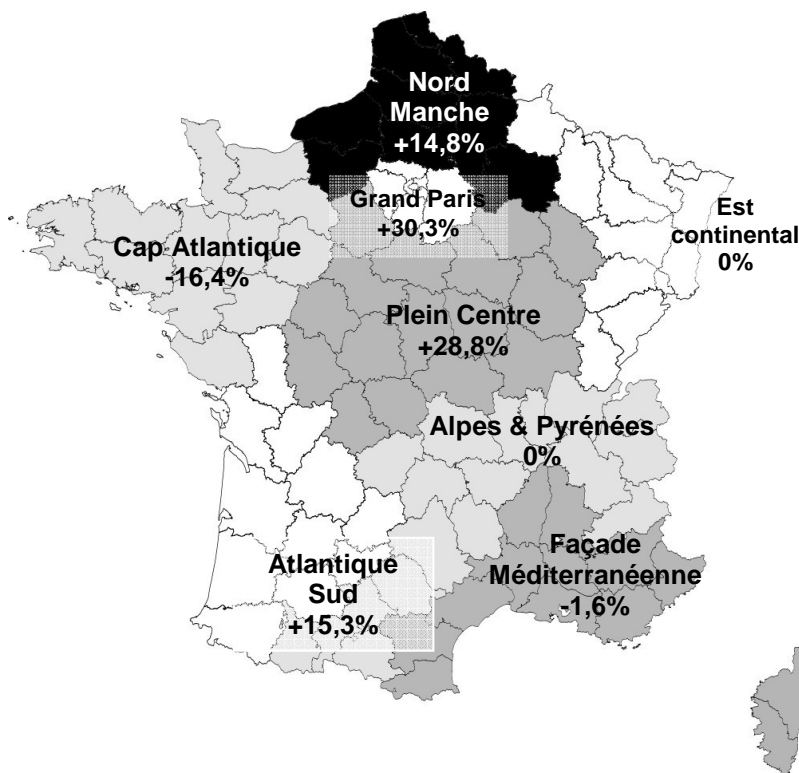


Source : BOREAL

En évolution moyenne annuelle, le montant de l'activité d'entretien-rénovation en maison individuelle progresse de 0,3%.

Rénovation énergétique

Après un recul de 1,5% au trimestre précédent, l'activité de rénovation énergétique a progressé de 7,7% au 4e trimestre 2015 (en glissement trimestriel) contre 17,2% pour l'ensemble du marché d'entretien-amélioration, particulièrement en maison individuelle (+8,3%). Grand Paris et Plein Centre affichent les taux les plus importants, tandis que Cap Atlantique et Façade Méditerranéenne passent en négatif.



Source : BOREAL / BIIS

Ce sont les travaux d'isolation (parois opaques et parois vitrées) qui enregistrent la plus forte progression (respectivement 15,2% et 13,8% en valeur). Les installations performantes de chauffage ont reculé de 23,3% alors qu'elles représentent 95% des dépenses du poste chauffage.

Adaptation des bâtiments

Le 4^e trimestre marque une baisse de 5% du nombre d'entreprises qui ont réalisé des travaux d'adaptation à la perte d'autonomie ou de mise en accessibilité (près de 10% depuis le début de l'année). Ce trimestre encore, le second œuvre technique supplante la finition et le gros œuvre en fréquence des travaux d'adaptation selon l'activité principale de l'entreprise (7% contre 2%). Contrairement aux précédents trimestres 2015, aucune région ne se démarque significativement dans la diffusion de ces travaux.

Actualité du secteur

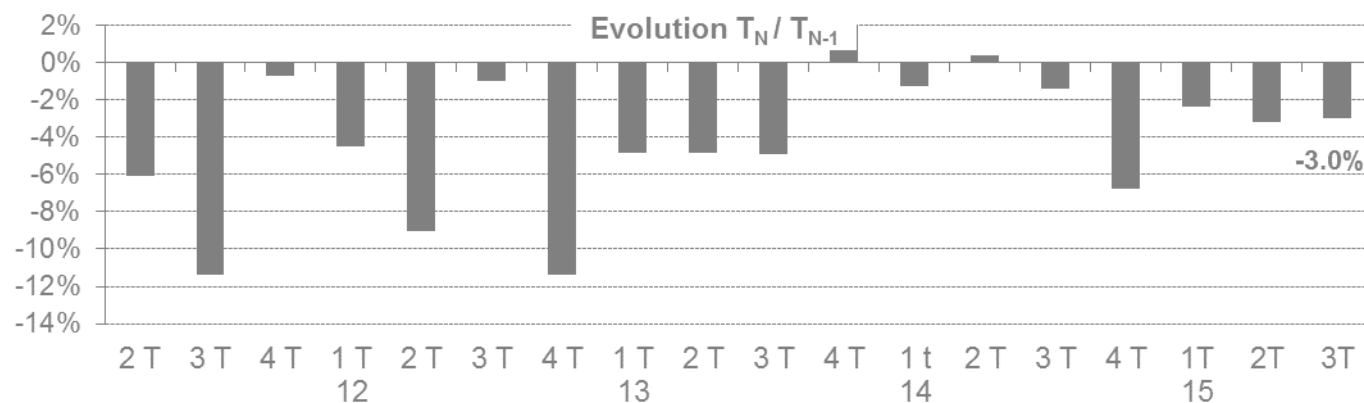
Le taux d'établissements ayant suivi au moins une formation perd 6 points ce trimestre pour revenir aux 10% du 2e trimestre. Ce sont les établissements de 20 salariés ou plus qui ressortent en tête, bien qu'en forte baisse (18% contre 36% au 3e trimestre). 10% des établissements ont participé à une démarche de qualification/labellisation (RGE à 63%) au cours du trimestre, soit une baisse de 7%.

Selon 30% des entreprises questionnées, les aides aux rénovations devraient être réservées aux chantiers réalisés par des professionnels ayant obtenu un label ou un signe de qualité, particulièrement l'EcoPTZ (57%), le CITE (49%), le programme « Habiter Mieux » de l'Anah (10%) et le dispositif des certificats d'économie d'énergie (6%).

L'ACTIVITE DES « ARTISANS DU BATIMENT » AU TRAVERS DE L'ENQUETE DE LA F.F.B. / RESULTATS DU 3^E TRIMESTRE 2015

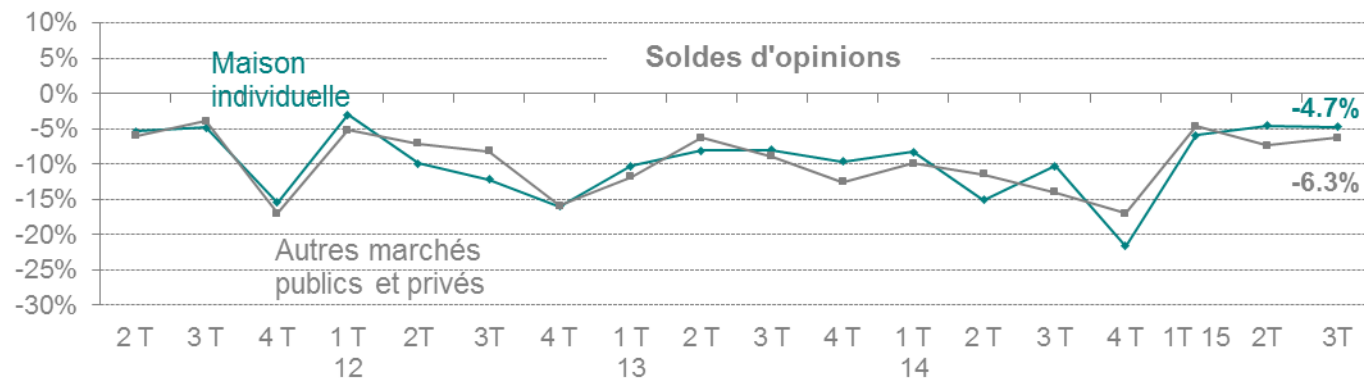
Le marché de l'entretien-amélioration reste en repli sur un an 3^e trimestre 2015.

L'activité d'entretien-amélioration (résidentiel individuel et collectif et non résidentiel) a toutefois augmenté de 3,6% par rapport au 2^{ème} trimestre 2015.



Le solde d'opinion des chefs d'entreprises artisanales sur leur activité future demeure négatif, à un niveau équivalent à celui constaté les deux derniers trimestres.

Il est toutefois légèrement en deçà de sa moyenne de long terme. Si la maison individuelle perd 0,2% par rapport au 2^e trimestre, les autres marchés gagnent 1 point.



L'enquête « Artisans du bâtiment » est réalisée par la FFB auprès d'un échantillon de 6 000 entreprises artisanales (moins de 10 salariés) adhérentes à la Fédération.

Les données présentées concernent l'entretien-rénovation (logements et non résidentiels) et sont corrigées des variations saisonnières.

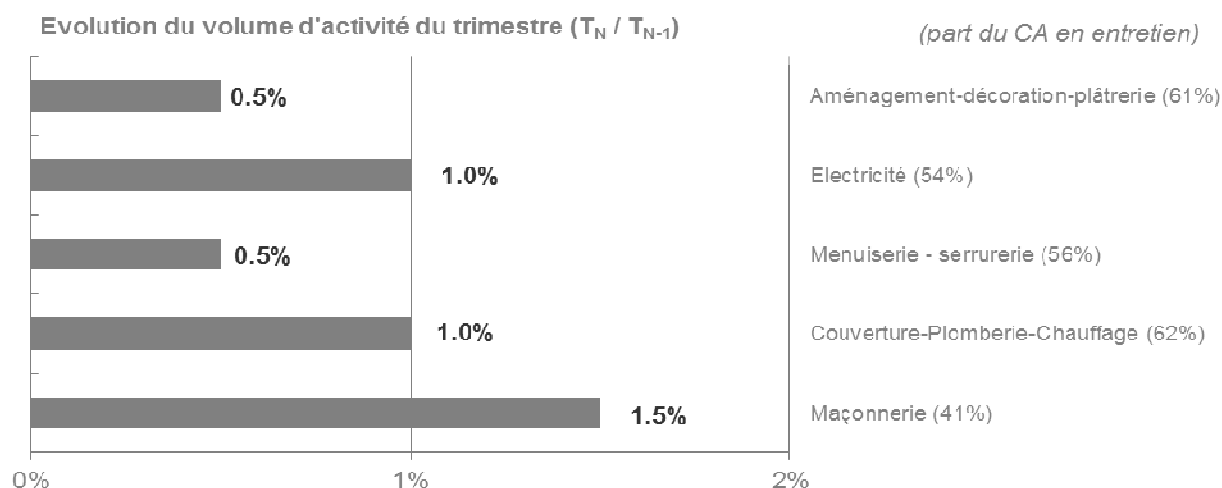
Le volume d'activité est calculé sur le montant de travaux facturés déflatés par le sur la base des BT50 et BT01.

L'ACTIVITE PAR CORPS DE METIERS DES ARTISANS DU BATIMENT¹

ENQUETE CAPEB AU 1^{ER} TRIMESTRE 2016

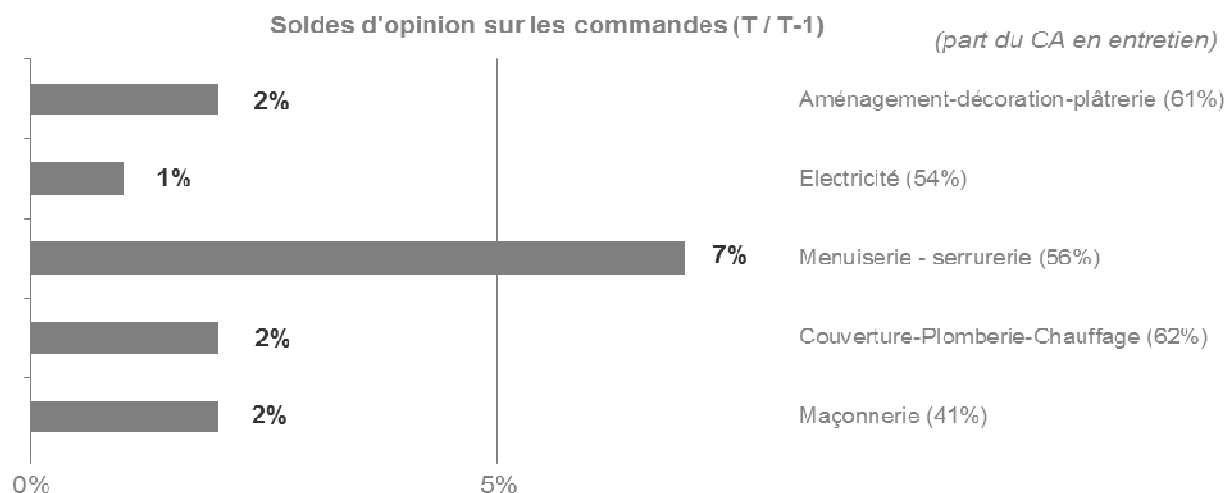
Tous les corps de métiers bénéficient d'un regain d'activité au 1^{er} trimestre 2016, la maçonnerie enregistrant la plus forte progression.

Après un recul du volume d'activité aux 3^e et 4^e trimestres 2015, tous les corps de métiers voient leurs plans de charges augmenter, l'aménagement-décoration-plâtrerie et la menuiserie-serrurerie de manière plus limitée.



Les opinions sur les commandes sont globalement plus optimistes qu'au trimestre précédent, principalement concernant les travaux de maçonnerie.

Négatifs au 4^e trimestre 2015, les soldes d'opinions sont ce trimestre tous en progression, même si cela s'avère limité dans la plupart des corps de métiers.



La CAPEB publie tous les trimestres dans « L'artisanat du bâtiment » les résultats d'une enquête régulière réalisée auprès d'un échantillon représentatif des professions par corps de métiers et régions, comprenant une base de 2500 entreprises artisanales (moins de 20 salariés).

Les données présentées concernent l'ensemble de l'activité (construction neuve et entretien pour les logements et les bâtiments non résidentiels).

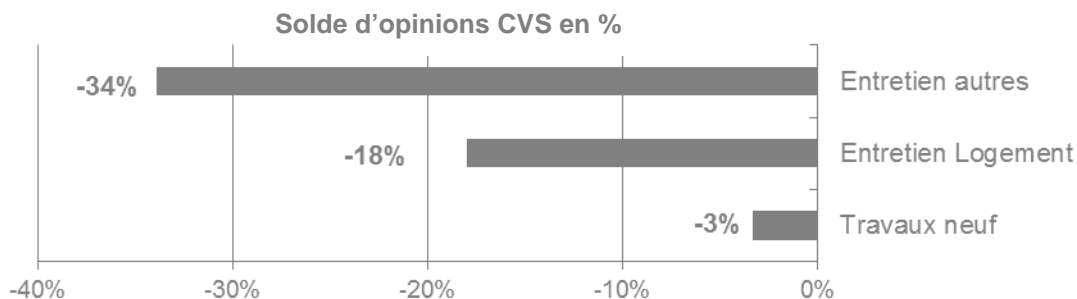
L'ACTIVITE DES ENTREPRISES SUIVANT LEUR TAILLE ET PAR SEGMENTS DE MARCHÉ

Source : INSEE

ENTREPRISES DE MOINS DE 10 SALARIES – 1^{er} trimestre 2016

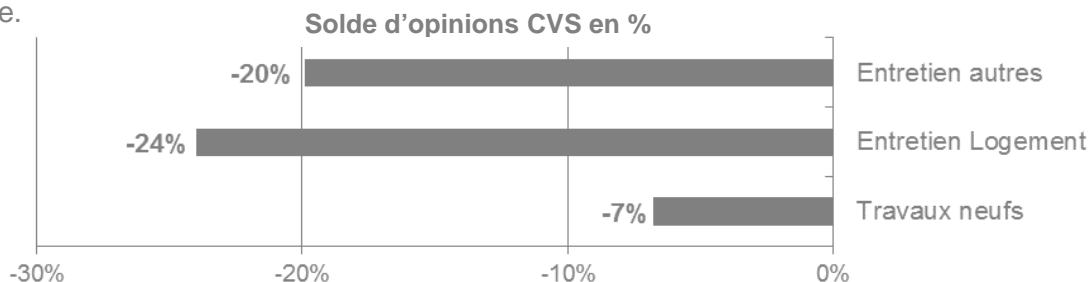
Le marché du neuf enregistre une nette progression tandis que les autres activités stagnent

Après une embellie au 4^e trimestre 2015, l'entretien du logement et d'autres bâtiments reviennent à leurs niveaux du 3^e trimestre. Sur cette période, le neuf a progressé de 31 points pour atteindre -3%.



Les anticipations des chefs d'entreprises artisanales restent négatives, particulièrement concernant le marché de l'entretien-amélioration qui perd 8 points ce trimestre.

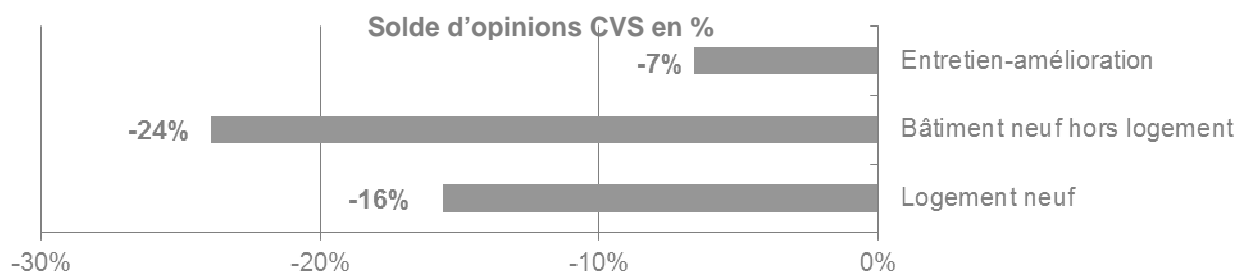
Seules les opinions sur le marché du neuf s'améliorent en passant de -25% au 4^e trimestre 2015 à -7% ce trimestre.



ENTREPRISES DE PLUS DE 10 SALARIES – Avril 2016

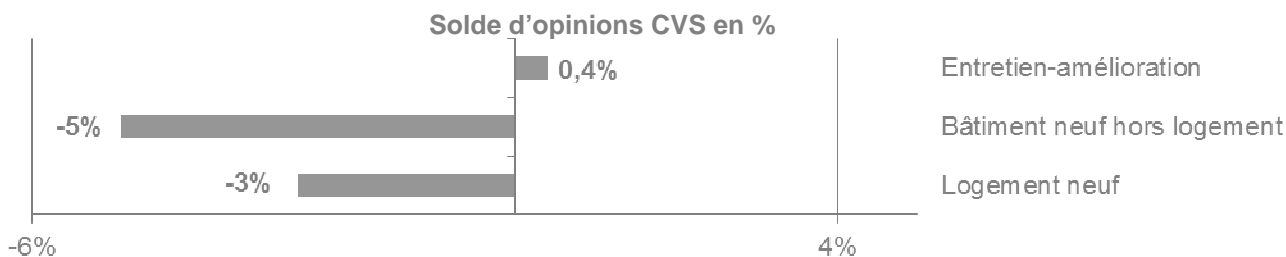
Le climat conjoncturel ressenti par les chefs d'entreprise évolue peu ce trimestre ; les opinions exprimées sur l'activité d'entretien-amélioration restent les moins pessimistes.

Le solde d'opinions quant au bâtiment neuf hors logement passe de -7% à -24%. Celui de l'entretien-amélioration perd 5% par rapport au trimestre précédent, alors que pour le logement neuf il progresse de 5%.



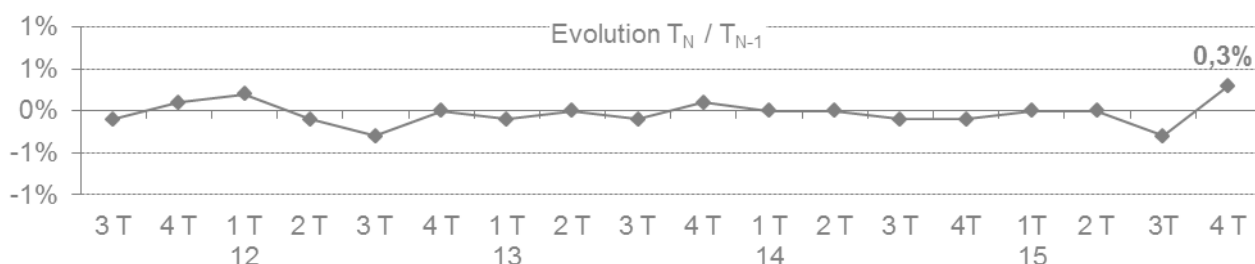
Les soldes d'opinions correspondant à l'activité prévue les trois prochains mois connaissent une embellie ce trimestre, particulièrement pour l'entretien-amélioration.

Les opinions sur cette activité passent en positif (de -2% à 0,4%).



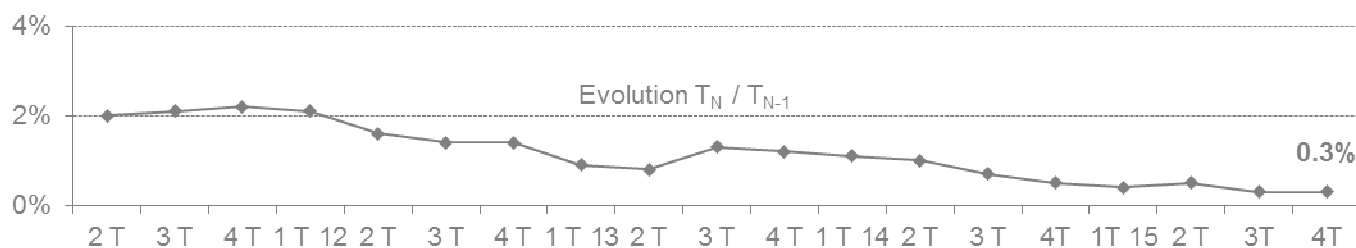
L'ÉVOLUTION DES PRIX DES TRAVAUX

L'évolution de l'indice de coût des travaux d'entretien-amélioration (ICP-43BTR) progresse ce trimestre de 0,3% par rapport au 4^e trimestre 2014.



Source : INSEE

L'indice de prix des travaux d'Entretien-Amélioration de logements (IPEA) croît de 0,3% par rapport au 4^e trimestre 2014.



Source : INSEE

Au 4^e trimestre, les prix des travaux d'entretien-amélioration de logements reculent légèrement, la couverture zinguerie tirant son épingle du jeu.

En variation trimestrielle, ils reculent notamment en plomberie sanitaire, électricité et peinture revêtements muraux et sol souple. A l'inverse, **la couverture zinguerie, la menuiserie métallique et la plâtrerie connaissent une hausse.**

Par rapport au 4^e trimestre 2014, seuls la peinture, revêtements muraux et de sol souple, la plomberie sanitaire et l'électricité connaissent une baisse des prix. Le génie climatique, la couverture zinguerie et la menuiserie métallique enregistrent des hausses significatives.

Variations au 4 ^{ème} trimestre 2015	Variation trimestrielle CVS	Glissement annuel CVS
Maçonnerie, béton armé, carrelage	-0,1%	0,0%
Peinture, revêtements muraux et de sol souple	-0,3%	-0,3%
Menuiserie bois et PVC	-0,2%	+0,4%
Couverture zinguerie	+1,2%	+1,3%
Génie climatique	-0,1%	+0,7%
Plomberie sanitaire	-0,7%	-0,1%
Electricité	-0,6%	-0,4%
Menuiserie métallique, serrurerie	+0,2%	+1,2%
Plâtrerie	+0,3%	+0,3%

Source : INSEE

CEE 3^e génération

Un décret du 30 décembre 2015 précise les modalités de la **nouvelle obligation "précarité énergétique" du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE)** entrée en vigueur le 1er janvier 2016.

Le volume de l'obligation, réalisée par les vendeurs d'énergie est de 150 TWhc au bénéfice des ménages en situation de précarité énergétique pour les années 2016-2017. Ils s'ajoutent aux 700 TWhc visés pour cette troisième période des CEE (2015-2017). Pour ce faire, les obligés peuvent acheter des CEE provenant d'opérations d'économies d'énergie réalisées au bénéfice des ménages précaires ou réaliser (directement ou indirectement) ces opérations.

Pour accompagner la montée en puissance du dispositif et son appropriation par les acteurs concernés, le Ministère de l'Environnement lance un **appel à projets pour lutter contre la précarité énergétique**. Il soutiendra les programmes d'accompagnement s'appuyant sur deux objectifs : la sensibilisation, l'information et la formation des ménages en situation de précarité énergétique aux enjeux des économies d'énergie et l'accompagnement technique ou administratif de ces ménages pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique ambitieux. Les candidatures sont attendues pour le 30 juin. L'appel à projets est téléchargeable sur http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2016-05-10_CDC_AAP_Precarite_energetique.pdf

Enfin, un arrêté du 8 février 2016 définit les **nouvelles opérations standardisées** d'économies d'énergie, dans le cadre de la troisième période des CEE.

Tiers-financement : quel gain de performance énergétique à atteindre ?

Un arrêté du 8 février 2016 précise le gain de performance énergétique minimal à atteindre dans le cadre de prestations de tiers-financement pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique de logements : au moins 25%. Cette diminution est évaluée sur les usages d'énergie pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement, précise le texte.

Anah : bilan 2015 et perspectives 2016

Quelques 77 000 logements ont été rénovés avec l'aide de l'Anah en 2015, soit 1% de plus par rapport à 2014, grâce à près de 675,5 millions d'euros d'aides accordés. 49 700 d'entre eux ont bénéficié du programme Habiter Mieux, 17 000 copropriétés en difficultés ont été accompagnées.

Le budget d'intervention de l'Anah pour 2016 est de 701 millions d'euros. 140 millions d'euros du Fonds d'aide à la rénovation thermique (Fart) complètent ce budget pour le versement des primes du programme Habiter Mieux. Cette somme permettra ainsi de réhabiliter près de 97 000 logements dont 70 000 au titre de la rénovation énergétique.

Un nouveau décret sur les permis de construire

Un décret paru au Journal officiel le 6 janvier 2016 pérennise la mesure temporaire prise fin 2014 portant à trois ans la durée de validité des autorisations d'urbanisme, et notamment des permis de construire. Le texte indique que les délais pourront être prorogés d'une année non plus une seule mais deux fois.

Ce même décret simplifie les formalités opposables aux travaux sur construction existante. **Le seuil de soumission de ces travaux à permis de construire est en effet relevé de 20 m² à 40 m²**, sur l'ensemble des territoires dotés d'un plan local d'urbanisme ou d'un plan d'occupation des sols et plus uniquement en zones urbaines.

Contact : Eric Lagandré - Anah

8, Av. de l'Opéra, 75001 Paris
Tél. : 01 44 77 40 19

Réalisation : BATITREND

11 Bis Sente du Chemin de Fer, 78 800 Houilles
Tél. : 09 64 26 77 06